

## **RÉSULTATS DE L'EU-OSHA EN 2013 ET PERSPECTIVES POUR 2014**

Échange de vues avec la commission EMPL du Parlement européen  
22 janvier 2014.

Bilbao, le 13 janvier 2014.

## 1 La protection des travailleurs des petites et très petites entreprises – outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA)

Les petites et très petites entreprises européennes ont besoin d'outils pratiques pour les aider à gérer les risques pour la santé et la sécurité en leur sein. Cependant, pour y parvenir, ces outils doivent être gratuits pour l'utilisateur final, propres au secteur concerné, rentables, rapides, et ils doivent garantir le respect de la législation concernée. Il ne peut s'agir d'outils génériques qui auraient simplement été «parachutés par l'Europe». Ces outils doivent être adaptés aux différentes législations nationales et aux différents lieux de travail.

Le projet d'outil interactif d'évaluation des risques en ligne (OiRA) de l'Agence vise à satisfaire cette nécessité en fournissant la plate-forme, le cadre et le soutien nécessaires aux développeurs d'outils, tels que les autorités nationales et les partenaires sociaux, afin de développer et de diffuser des outils d'évaluation des risques adaptés aux spécificités et aux besoins des petites et très petites entreprises européennes.

Avant la fin de l'année 2013, la plate-forme OiRA était déjà disponible dans quinze langues (et trois autres versions linguistiques étaient en préparation) et était utilisée par une communauté de développeurs d'outils grandissante en vue de partager informations, bonnes pratiques et expériences. Les douze premiers outils OiRA ont été mis en ligne au cours de l'année et plus de 60 autres étaient en cours de développement.

## 2 Campagne «Lieux de travail sains»: sensibilisation à la sécurité et la santé au travail et à la prévention des risques

L'une des principales activités de l'Agence consiste à mener des actions de sensibilisation portant sur les bonnes pratiques en matière de sécurité et de santé au travail et à promouvoir ces bonnes pratiques par le biais de campagnes pan-européennes, dont l'importance a été soulignée dans les différentes stratégies de l'UE sur la sécurité et la santé au travail.

Promue dans 24 langues par du matériel de campagne, des sites internet et des contacts dans les médias, la campagne «Lieux de travail sains» 2012-2013, intitulée «Ensemble pour la prévention des risques», a mis l'accent sur le **leadership** et la **participation des salariés**. Elle encourage d'une part, les managers des entreprises à s'engager activement en faveur de la réduction des risques et, d'autre part, les travailleurs, leurs représentants et d'autres parties prenantes à œuvrer avec les managers dans le même but.

Parmi les faits marquants de la seconde et dernière année de la campagne, on retrouve la sélection des lauréats des prix européens 2013 des bonnes pratiques. Les certificats d'attribution des prix ont été présentés aux entreprises lauréates par le commissaire Andor lors d'une cérémonie organisée le 29 avril à Dublin, en coopération avec la présidence irlandaise de l'UE. En mai, l'Agence a lancé la nouvelle boîte à outils en ligne de la campagne, qui fournit des conseils pratiques sur la façon de préparer et de mener à bien des campagnes sur la SST et présente des exemples pratiques de divers outils de communication, ainsi que des trucs et astuces concernant leur utilisation. En juin, un atelier d'analyse comparative a permis à bon nombre des 87 partenaires officiels de la campagne de l'Agence de partager leurs bonnes pratiques et de jeter les bases d'un projet d'analyse comparative durable. Un second atelier organisé conjointement avec la présidence lituanienne de l'UE lors de la

cérémonie de clôture de la campagne en novembre a confirmé la volonté de nombreux partenaires de la campagne de soutenir une telle initiative dans le cadre des futures campagnes de l'Agence.

Grâce à son dispositif «Assistance campagne européenne» (ECAP), l'Agence est en mesure de soutenir et d'encourager diverses activités de campagne à l'échelle des États membres. En 2013, en partenariat avec les points focaux nationaux de l'EU-OSHA, quelque 100 événements soutenus par l'ECAP ont eu lieu. Ceux-ci incluent notamment des séminaires, des ateliers, des activités médiatiques et des actions de relations publiques.

En 2013 également, le travail s'est poursuivi en vue de la prochaine campagne qui commence en 2014. Sous le slogan «**Les risques psychosociaux: mieux prévenir pour mieux travailler**», cette campagne de deux ans mettra en lumière les risques psychosociaux. Avant la fin de l'année 2013, le plan de communication de la prochaine campagne, auquel les principales parties prenantes de l'Agence ont largement contribué, avait été finalisé. De la même façon, le titre et la stratégie de marque de la campagne avait été approuvés et les produits phares de la campagne, notamment un site web de campagne spécifique et un guide électronique pratique à destination des petites et très petites entreprises, étaient en cours de finalisation.

### **3 Un travail plus sûr et plus sain à tout âge – La sécurité et la santé au travail (SST) dans le contexte du vieillissement de la main-d'œuvre**

Ce projet est mis en œuvre en tant que projet pilote du Parlement européen sur la santé et la sécurité des travailleurs âgés et est mené dans le cadre d'un accord de délégation avec la Commission.

Le projet vise à évaluer les conditions requises pour que les systèmes de SST tiennent compte du vieillissement de la main-d'œuvre et assurent une meilleure prévention pour tous tout au long de la vie professionnelle. Conformément au cadre fixé par le Parlement européen dans sa décision sur le projet pilote<sup>1</sup>, les résultats contribueront à l'élaboration de politiques et fourniront des exemples de stratégies efficaces et de bonnes pratiques. Le projet examine, entre autres: les politiques, stratégies, programmes et actions concernant la SST, ainsi que celles concernant l'insertion professionnelle et le retour au travail. Le projet rassemblera des études de cas de programmes et d'initiatives de soutien, des exemples de bonnes pratiques et les positions des différents acteurs dans le domaine de la SST, des employeurs, des travailleurs et de leurs représentants. Ce projet inclut des évaluations de la recherche sur la SST et les travailleurs âgés, et sur le genre, la SST et les travailleurs âgés, ainsi que les outils disponibles. Le projet vise également à mettre en évidence les principaux moteurs et obstacles à la mise en œuvre efficace des initiatives politiques dans ce domaine.

Le contrat est entré en vigueur en juin 2013 et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année 2015. Des versions provisoires des inventaires des États membres et des comptes-rendus récapitulatifs ont été reçus. Des exemples de niveau intermédiaire et concernant le lieu de travail ont été sélectionnés pour les études de cas.

Une réunion d'une demi-journée sur l'état d'avancement du projet, parrainée par le bureau de M<sup>me</sup> Beres, s'est tenue le 2 décembre au Parlement européen. Plus de 60 participants y ont assisté. Les premières conclusions du projet ont été présentées et les participants ont eu l'occasion de poser des questions et d'exprimer leur point de vue sur le projet.

---

<sup>1</sup> 04 04 16 Pilot project — Health and safety at work of older workers, OJ 29.02.2012, Chapter 0404—Employment, Social Solidarity and Gender Equality, II/230 - II/231)

## **4 Nouveaux risques et nouvelles tendances de la sécurité et de la santé des femmes au travail**

Un vaste rapport a été publié, dont les objectifs sont les suivants:

- Fournir un aperçu statistique des tendances de l'emploi et de l'intégration des femmes sur le marché du travail et explorer la façon dont elles influent sur leur sécurité et leur santé au travail.
- Identifier et mettre en évidence les principaux enjeux et les principales tendances des caractéristiques de l'emploi, des conditions de travail, de l'exposition aux risques, des accidents du travail et des problèmes de santé des femmes au travail et explorer plus en profondeur des questions spécifiques qui n'ont pas été traitées de manière approfondie auparavant, comme les expositions combinées, le travail informel et la réhabilitation des femmes dans le travail.
- Identifier les nouveaux problèmes qui se posent à l'égard de la recherche en matière de SST et de la prévention des accidents du travail et maladies professionnelles qui touchent les femmes au travail.

L'importance accordée à la SST ne bénéficie pas seulement aux femmes, mais aussi aux hommes qui travaillent: elle renforce le potentiel considérable qui pourrait être obtenu grâce au développement de lieux de travail améliorés.

## **5 Programme stratégique pluriannuel de l'EU-OSHA (2014-2020)**

Le programme stratégique pluriannuel (PSP) 2014-2020 remplace la stratégie 2009-2013 de l'EU-OSHA et servira de base aux plans de gestion à partir de 2014. Le document dans son intégralité, avant son adoption par le conseil de direction de l'Agence lors de sa réunion de novembre 2013, a fait l'objet de consultations externes notamment réalisées par la Commission européenne, le Comité consultatif pour la sécurité et la santé au travail et Eurofound, conformément aux dispositions du règlement fondateur de l'Agence.

Le PSP inclut un cadre stratégique (mission, vision, valeurs, défis et objectifs stratégiques), des activités et un cadre de suivi et d'évaluation.

Le PSP se concentre sur les activités importantes énoncées dans le cadre des six domaines prioritaires examinés et approuvés par le conseil de direction:

1. anticipation du changement et risques nouveaux et émergents liés à la sécurité et la santé au travail;
2. faits et chiffres;
3. outils pour la gestion de la SST;
4. sensibilisation;
5. mise en réseau des connaissances;
6. mise en réseau et communications d'entreprise.

L'objectif principal est de concentrer les ressources disponibles sur les activités qui contribuent le mieux à améliorer la sécurité et la santé au travail en Europe.

Le PSP sera mis en œuvre au moyen de plans de gestion annuels devant être adoptés par le conseil de direction. Il pourrait être modifié après l'évaluation 2016-2017 de mi-parcours et l'adoption éventuelle par la Commission d'un cadre politique européen en matière de SST.

La formulation du PSP est basée sur une évaluation détaillée de la stratégie 2009-2013 de l'EU-OSHA, ainsi que sur une participation active des principaux acteurs. Le PSP est étroitement lié aux priorités politiques européennes et, en particulier, aux objectifs de la stratégie Europe 2020. La mise en œuvre des activités prévues par le PSP est basée sur une approche «portefeuille» afin de répondre aux différents besoins des États membres.

## 6 Accord de siège

Le 20 décembre 2013, le Conseil des ministres espagnol a adopté dans l'attente de sa signature le projet d'accord de siège entre l'Espagne et l'EU-OSHA, que les deux parties ont longuement débattu ces dernières années. L'accord devrait être conclu au début du mois de janvier.

L'Agence et son personnel seront dotés d'un cadre réglementaire clair et stable, ce qui aidera certainement l'EU-OSHA à atteindre ses objectifs. L'accord vise également à harmoniser le traitement réservé aux organes de l'UE en Espagne.

## 7 Nouveaux locaux

L'été dernier, l'Agence a lancé un avis de prospection pour trouver de nouveaux locaux adéquats à Bilbao.

La procédure a été conclue avec succès et, depuis le 19 décembre 2013, les locaux de l'Agence se situent au 5<sup>e</sup> étage de l'«Edificio Miribilla», dans une nouvelle zone résidentielle à proximité du centre-ville.

La surface au sol y est beaucoup plus grande que dans les anciens locaux du centre-ville de Bilbao. Ce déménagement a nettement amélioré les conditions de travail du personnel et a en même temps généré une économie importante dans le poste de dépenses «Titre 2», le loyer étant bien meilleur marché.

Les réunions du bureau et du conseil de direction peuvent maintenant se tenir dans les nouveaux locaux de l'Agence. Cela permettra de renforcer davantage les relations entre les organes de direction et de pilotage d'un côté et le personnel de l'Agence de l'autre.